

Date de mise à jour : 18/04/2024
 Poste occupé précédemment par : JOUANNAUD Laura
 Mobilité Redéploiement Création
 Libellé court RH : FPHPESU041 / code poste RH : 1417

Personne à contacter : Madame Loly CORTEZ
 Fonction : collaboratrice RH
 Tél : 01 49 56 86 60
 Courriel : loly.cortez@valdemarne.fr

DESCRIPTIF DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé	Educateur d'internat
Cadre d'emplois/catégorie	A
Pôle/Direction/Service	Pôle Enfance et Solidarités / Direction de la protection de l'enfance et de la jeunesse / Service accueil public / Pôle enfants
Lieu de travail	Pôle Enfants : Foyer de l'enfance de Sucy en Brie ou Le Relais Bry sur Marne
Positionnement du poste dans l'organigramme	Sous l'autorité du Cadre socio-éducatif

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION ET/OU DU SERVICE

Le pôle enfants est un établissement de la Direction de la Protection de l'enfance et de la Jeunesse. Cette direction fait partie du Pôle Enfance et Solidarités du Conseil Départemental du Val de Marne.

Le Pôle Enfants accueille des enfants de la naissance à 13 ans révolus, afin de leur apporter une protection immédiate au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Il est réparti géographiquement sur deux sites : le foyer de l'Enfance de Sucy en Brie, le foyer de l'Enfance du Relais de Bry sur Marne.

Le pôle enfants dispose d'une capacité d'accueil de 142 places :

- 72 enfants âgés de 3 jours à 10 ans, accueillis en collectif au Foyer de l'enfance de Sucy en Brie.
- 40 enfants âgés de 3 jours à 30 mois, accueillis en famille d'accueil au Placement Familial de Sucy en Brie.
- 30 enfants âgés de 10 à 14 ans, accueillis en collectif au foyer de l'enfance du Relais.

MISSION DU POSTE

Educateur en Foyer d'Accueil d'Urgence (internat)

L'éducateur a pour mission d'accueillir, de protéger, d'observer et d'orienter les enfants confiés par l'Aide Sociale à l'enfance afin de définir les objectifs d'une prise en charge globale et individualisée de l'enfant.

DOMAINES D'ACTIVITÉS ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

Les fonctions :

Accueil, prise en charge et accompagnement des enfants au quotidien
Observation et évaluation
Relation avec les familles
Référence éducative de 2 ou 3 enfants
Participation à l'élaboration et la mise en œuvre des projets d'établissements et de service et des projets individuels de prise en charge.

Les activités principales par fonction :

Accueil, prise en charge et accompagnement des enfants au quotidien :

- accueillir et protéger les enfants
- accompagner les enfants dans tous les aspects de leur quotidien
- choisir des actions éducatives adaptées à la personne, au groupe et à la situation en accord avec les projets préparés par l'équipe pluridisciplinaire.
- planifier avec l'équipe, les activités quotidiennes au sein du groupe, organiser des activités ludiques et éducatives en vue de stimuler des capacités affectives, intellectuelles, artistiques, physiques et sociales
- traiter et résoudre des situations complexes ou conflictuelles

Observation et évaluation :

- participer à l'observation des enfants et de la relation familiale afin d'aider à l'ajustement du projet individuel de chacun
- participer à l'évaluation de la dynamique familiale

Relation avec les familles :

- participer à l'accueil et à l'accompagnement des familles, favoriser l'échange avec elles
- soutenir la parentalité

Référence éducative des enfants :

- veiller à mobiliser toutes les informations et ressources pour définir le projet individuel de l'enfant, veiller à sa rédaction et à la mise en œuvre
- repérer les besoins de l'enfant et aux réajustements nécessaires pour y répondre
- créer une relation individuelle avec l'enfant
- garantir la continuité de la prise en charge pour cet enfant
- pour le référent : occuper une place privilégiée, repérée par l'enfant, sa famille et les partenaires
- participer aux concertations
- écrire les rapports de comportement concernant cet enfant en lien avec le protocole SUAT
- représenter l'équipe aux synthèses et/ou audiences

Participation à l'élaboration et la mise en œuvre des projets d'établissement et de service, des décisions d'équipe et des projets individuels de prise en charge :

- travailler en respectant le cadre et participer à son élaboration
- travailler en équipe
- participer aux réunions institutionnelles

PRINCIPALES COMPÉTENCES ATTENDUES (combinaison de connaissances et de savoir-faire)

Connaissances	Indispensables à la prise de poste
	<ul style="list-style-type: none">- Connaître le développement de l'enfant- Connaître la législation et le règlement en vigueur- Connaître les principaux courants pédagogiques
	A acquérir au cours de l'activité :
	<ul style="list-style-type: none">- Connaissance de l'ASE- Maîtriser le protocole Sécurité Incendie de l'établissement

Savoir-faire	Indispensables à la prise de poste : <ul style="list-style-type: none"> - Adapter son activité en fonction des priorités - Mettre en œuvre les techniques éducatives : observation, orientation, transmission - Animer, créer et innover les activités manuelles - Rédiger des écrits - Respecter les règles de la discrétion professionnelle et de confidentialité
	A acquérir au cours de l'activité : <ul style="list-style-type: none"> - Travailler en équipe

ENVIRONNEMENT DU POSTE

Relations de travail - Internes	- L'ensemble des équipes des différentes unités de vie, les cadres de la Direction, les professionnels des services techniques et administratifs
- Externes	- pôle Enfance et Famille, aide sociale à l'enfance, les Espaces Départementaux de Solidarité, partenaires extérieurs (Education Nationale, Tribunaux pour enfants, Mairies, Hôpitaux...)
Conditions particulières d'exercice	Astreintes : non Travail le samedi : oui Travail les jours fériés : oui Travail en équipe à horaires tournants : oui Travail de nuit : oui en nuit postée Déplacements : oui Fréquence, précisez : Audience, synthèse L'éducateur d'internat peut être amené à voir son planning évoluer pour assurer la continuité de service auprès des enfants Le professionnel peut être amené, de manière exceptionnelle, à assurer des fonctions de remplacement sur les autres sites du pôle
-Moyens mis à la disposition de l'agent	- Véhicule de service en pool : oui - Matériel informatique

EXIGENCES DU POSTE

Niveau de formation /diplômes	Pré requis : .D.E.E.S – D.E.M.E – D.E.E.J.E Souhaité : Permis de conduire B
Expérience	Exigée : oui Souhaitée :
Obligation de formation inhérente au poste et au maintien des habilitations non X	

INDÉMNITÉS PARTICULIÈRES LIÉES AU POSTE

- NBI : oui	Si oui, préciser à quel titre : Décret 97.120 du 5 février 1997	Nombre de points : 20
- Indemnité d'exercice des missions : NON	Taux : 100 % <input type="checkbox"/> 75 % <input type="checkbox"/>	2/3 <input type="checkbox"/> 40% <input type="checkbox"/> Socle <input type="checkbox"/>
- Prime d'encadrement : NON	Si oui préciser la fonction :	
- Indemnité de fonction : NON	Si oui préciser la fonction :	
- Autres (préciser) : Prime de Service statut FPH		

Date et avis du Chef de service	Date et avis du Directeur	Date et avis du Directeur du PES
Mr Frédéric CLAP Directeur du Pôle Enfants	Directrice adjointe DPEJ AUGUSTO BACCI	Directrice générale adjointe en charge du Pôle Solidarités Emmanuel BARRÉ

CADRE RÉSERVE A LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

AVIS	Date	Signature

NB : Ce descriptif de poste ne saurait être exhaustif et est susceptible d'évolution